

LE PUBLICISTE.

TRIDI 13 Frimaire, an VII.



Changement du lieu de la détention du citoyen Jeanbon Saint-André. — Nomination du comte de Wallis au commandement de l'armée autrichienne en Bavière. — Arrivée d'une colonne de troupes russes dans la Silésie autrichienne. — Débats de la chambre des communes d'Angleterre. — Espérance d'une paix prochaine à Rastadt. — Nouvelles diverses de Paris.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 24 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêts du directoire sont distribués aux souscripteurs sans augmentation de prix, dans des demi-heures qui paroissent aussi-tôt qu'il y a assez de matière pour les remplir.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, au bureau de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moulins, n^o. 423, butte des Moulins, à Paris.

TURQUIE.

De Constantinople, le 5 brumaire.

Le chargé d'affaires de France, Ruffin, est toujours détenu aux Sept-Tours avec les officiers de sa légation; mais Jeanbon Saint-André a été transféré dans un autre château sur la côte méridionale de la mer Noire.

AUTRICHE.

De Vienne, le 28 brumaire.

La nomination du prince d'Orange au grade de général d'artillerie, & au commandement de l'armée d'Italie, est annoncée aujourd'hui par la gazette de la cour. Ce prince est parti hier pour se rendre directement à Padoue, où il aura un quartier-général.

La même gazette annonce que l'empereur a nommé le général d'artillerie comte de Wallis commandant de la grande armée sur le Lech, sous l'archiduc Charles.

L'archiduc Jean a obtenu de l'empereur la permission de passer à l'armée l'archiduc Charles.

Le prince de Wurtemberg, général de l'armée russe, est arrivé ici.

ALEMAGNE.

De Hambourg, le 3 frimaire.

Le baron Hompesch, se regardant toujours comme grand-maître de Malte, a rappelé son ambassadeur à la cour de Vienne, le comte d'Herberstein, & a nommé à sa place le comte Colloredo, qui a eu en cette qualité son audience de congé. Quand on considère la situation de ce grand-maître fugitif, qui paroît avoir signé lui-même la résignation de sa dignité en acceptant une indemnité en argent; on est dénoncé comme traître & cité en jugement par la partie de son ordre, cet acte paroît fort extraordinaire, si l'extraordinaire n'étoit pas devenu si commun.

De Francfort, le 5 frimaire.

Les gazettes d'Augsbourg & de Stuttgart, & des nouvelles particulières de Vienne, annoncent, comme certaine

l'arrivée de l'armée auxiliaire russe sur le territoire autrichien. Elle marche en deux colonnes, dont la première, composée de vingt-trois mille & quelques cents hommes, est dans la Silésie autrichienne. Les ordres sont donnés pour lui fournir les subsistances & les fourrages nécessaires, moyennant des reconnoissances.

Suivant la gazette de Stuttgart, le second corps de troupes russes, rassemblé dans les environs de Grodno, s'est aussi mis en marche vers la Pologne autrichienne; il est commandé par le prince Repnin.

Tous les mouvemens de troupes & les préparatifs militaires de tout genre qui ont lieu par-tout, font regarder la guerre comme inévitable, sans des sacrifices réciproques pour prévenir le retour de ce fléau. On a ici confiance dans la modération du directoire français pour l'éviter; mais les combinaisons politiques d'une nouvelle coalition peuvent pousser à bout la modération la plus calculée.

ANGLETERRE.

De Londres, le 1^{er} frimaire.

Chambre des communes.

Le discours du roi ayant été relu par l'orateur de la chambre, le lord Granville-Leveson-Gower prend la parole. (C'est le même qui a accompagné le lord Malmesbury en France, en qualité de secrétaire.)

Après les complimens d'usage adressés à l'amiral Nelson & à sa flotte, ce jeune orateur entre dans l'historique de l'ambassade dont il a fait partie. Il prétend en conclure que jamais le gouvernement français n'a voulu la paix; que sa conduite, depuis cette époque, en cherchant à soulever l'Irlande & à subjuger le continent, demontre qu'il ne la veut pas même encore aujourd'hui; qu'il faut donc continuer la guerre; & c'est la conclusion de son discours.

Le chevalier sir John Middmay parle dans le même sens. De l'énergie & de la persévérance; il ne voit d'autre moyen de mettre un terme à l'ambition de la république française.

Sir John Sinclair s'attache à distinguer les ministres de l'amiral Nelson. Il accorde à celui-ci les plus grands éloges; mais qu'ont fait les ministres pour seconder cet amiral? Ils laissent préparer à Toulon une expédition immense. Buonaparte fait voile avec son armée; & ce n'est que plusieurs jours après que l'amiral Nelson entre dans la Méditerranée. Il y entre sans avoir une seule frégate à ses ordres; de sorte qu'il a été forcé d'expédier ses dépêches à bord d'un vaisseau de 50 canons, qui est tombé au pouvoir de l'ennemi. Le hasard seul a voulu qu'il

trouvât la flotte française à l'ancre, près le Nil. Les ministres ne peuvent s'arroger la moindre gloire à cet égard : au contraire, c'est à eux qu'il faut demander pourquoi l'armée de Buonaparte a mis pied en Egypte ? pourquoi la flotte française n'a pas été détruite toute entière ?

Le chevalier Burdet commence par déclarer qu'il regarde le discours émané du trône comme l'ouvrage du ministre. Il a eu raison de vanter les services de nos braves marins. Mais sa conduite à venir nous dira seulement si l'on doit s'applaudir de ces victoires comme d'un triomphe pour l'humanité. Le discours du roi n'a donné aucun espoir à cet égard. Sachons au moins profiter de ces événemens, pour nous unir à toutes les puissances de l'Europe, & faire la paix avec la France.

Tout le discours royal est rempli d'expressions ambiguës & à double entente, qui rendent impossibles des notions exactes sur les desseins futurs de notre ministre.

Il est vraiment remarquable qu'au moment du renouvellement de la guerre, on n'ait pas dit un seul mot touchant nos alliés du continent. On ne parle plus de notre magnanime allié l'empereur & roi, ni du solide appui du roi de Prusse ; mais en revanche on ne nous entretient plus que de la sagesse & de la magnanimité de l'empereur de Russie, & de la décision & vigueur de la Porte ottomane.

Nous en sommes aujourd'hui à ignorer le véritable objet de la guerre. Tout ce qui m'a paru clair dans ce discours royal, c'est qu'il ne s'agit point d'obtenir la paix pour la Grande-Bretagne ; mais de s'armer en chevaliers errans pour la délivrance de l'Europe.

Je conjure les ministres d'observer que la guerre ne sera jamais terminée, si le but éternel & secret est toujours la conquête & le partage de la France.

Qu'ils se rappellent l'impuissance des coalitions, sur-tout lorsqu'elles n'ont reçu que des échecs mémorables dans leur première entreprise. Nous avons déjà voulu triompher de la France, toute entière en proie à des troubles intestins, & quand nous étions secondés par la Prusse, l'Allemagne, la Sardaigne, l'Espagne, Naples & le Portugal ; & leurs armes n'avoient pas encore été flétries par d'entières défaites. Je serois bien aise de savoir si, quand la France a triomphé dans l'intérieur de la cruelle anarchie qui la dévorait, & au-dehors de tant de rois coalisés pour la mettre en pièces, nous avons de plus fortes espérances de succès.

On parle des triomphes remportés sur l'Irlande ; sont-ce là des triomphes ? la décence même eût-elle dû permettre d'en rappeler le souvenir ?

Une seule partie de l'adresse mérite mon approbation : c'est lorsqu'on y parle de « repousser avec fermeté toutes les attaques qu'on pourroit tenter contre les loix établies & la constitution du pays ».

L'adresse est relue par le président, & adoptée par la chambre.

Du 3 frimaire. — Les trois pour cent consolidés sont tombés aujourd'hui à 53 trois quarts.

Chambre des communes.

M. Pitt présente, au nom du roi, un message par lequel il propose une pension de 2000 livres sterling pour l'amiral Nelson. — Renvoyé au comité des subsides.

Du 4 frimaire. — Les trois pour cent consolidés ont été fermés aujourd'hui à 54.

Chambre des communes.

La discussion s'ouvre sur le message relatif à l'amiral lord Nelson. Il est appuyé par M. Johnes, qui proclame emphatiquement Nelson le sauveur de l'Europe et du genre humain.

Sans discussion ultérieure, M. Pitt propose que la somme de 2000 livres sterling soit prise sur les fonds consolidés. — Adopté.

(Nous donnerons les séances de la chambre des pairs.) Il est arrivé hier un courrier du Bengale, qui a passé par Constantinople. Outre les dépêches du gouvernement des Indes, il en apporte aussi de M. Tooke, agent de la compagnie, résidant à Constantinople. On apprend, par ces dernières, que Buonaparte est toujours au Caire, mais que Beshier s'avance à la tête d'une forte colonne vers la Syrie. On porte à 18000 le nombre des troupes qui sont restées auprès de Buonaparte, & à 12000 le corps aux ordres du général Beshier. Il n'y avoit pas encore eu de combat entre les turcs & les français du côté de la Syrie. Quant aux beys qui sont restés en Egypte, ils ont cessé de s'opposer à Buonaparte, qui s'occupe paisiblement de l'organisation du pays.

Le port d'Alexandrie est trop bien fortifié pour qu'on ait tenté d'y incendier les bâtimens de transport. On ne pourroit rien faire de ce côté sans des troupes de débarquement.

Le lord Mornington, nouveau gouverneur de nos possessions orientales, étoit arrivé au Bengale avant le départ du courrier. Tout étoit tranquille aux Indes, et si l'on croit les gazettes, il n'y avoit aucune apparence de préparatifs hostiles de la part de Tipou-Saïb.

Bruits de Londres. — Le bruit a couru hier, d'après des lettres de Hambourg, paquebot le *Queen*, que l'empereur avoit annoncé à notre ministre à Vienne, le chevalier Metternich, qu'il étoit résolu de ne point entrer dans la coalition, et que notre ministre avoit quitté Vienne, en conséquence de cette déclaration. Les journaux ministériels sont empressés de démentir ce bruit.

Le *Times*, journal ministériel, commence à parler ouvertement de l'union projetée entre l'Irlande et l'Angleterre. « Après que M. Pitt, dit-il, aura arrangé son grand plan de finances pour l'année prochaine, l'affaire la plus importante dont s'occupera le parlement dans la nouvelle session, sera l'acte d'union avec l'Irlande. Nous sommes assurés, ajoute-t-il, qu'on le peut être, que cet acte est très-avancé, et qu'il est prêt à être présenté à-la-fois aux chambres assemblées de parlemens anglais et irlandais. Ce plan aura besoin de deux ans avant qu'il soit parfaitement établi. On croit qu'il aura la grande majorité pour lui en Irlande, & qu'il n'éprouvera qu'une légère opposition en Angleterre. »

On prétend que le ministre doit proposer au parlement un plan pour réformer la représentation parlementaire de l'Ecosse.

C'est en conséquence d'un traité conclu avec la Porte, que notre cour s'est engagée à lui fournir des officiers de terre & de mer, ainsi que des ingénieurs, pour diriger les opérations de ce peuple ignorant.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Strasbourg, le 6 frimaire.

Les espérances de paix se soutiennent. La dernière note de nos ministres à Rastadt a dissipé, écrit-on de cette ville, beaucoup de craintes. Le point principal sur lequel la députation de l'Empire insistoit encore, étoit l'affaire des dettes communales des pays de la rive gauche ; elle est décidée à-peu-près comme la députation l'avoit

Plus de doute par conséquent sur un prochain arrangement relativement aux bases de la pacification prochaine. Les points sur lesquels on n'est pas encore d'accord ne sont pas de nature à amener une rupture. On remarque d'ailleurs avec plaisir que le parti qui, dans la députation d'Empire, a presque toujours paru d'accord avec la France, & qui trouve son véritable intérêt dans l'attachement; se renforce de jour en jour. La Saxe contrée à présent des intentions très-pacifiques. L'Autriche, dans sa balance encore, semble vouloir tout attendre de négociations particulières qui existent entre elles et la France. On croit assez généralement qu'elles auront une issue favorable. Elles roulent, dit-on, principalement sur le sort de la république romaine; sur le pays des Grisons; sur les dettes; & sur les fugitifs de la Belgique. On prétend voir que quelques-uns de ces points sont déjà convenus. Quant à l'île de Buderich, & à quelques autres objets en litige entre la France & la Prusse, on n'a pas encore eu d'arrangement définitif; mais il se négocie en ce moment, & on ne doute point que tout ne se termine à la satisfaction parfaite des deux gouvernemens, qui sentent bien le grand intérêt qu'ils ont de rester étroitement unis.

Hier & aujourd'hui, plusieurs détachemens des conscrits de la première classe de Paris sont arrivés ici; ils sont bien portans, quoiqu'ils aient un peu souffert de la chaleur de la saison: ils logent dans la caserne de la Finkent. Ils vont être incorporés dans les différens bataillons qui forment l'aile droite de l'armée de Mayence.

De Bruxelles, le 9 frimaire.

Hier, on a battu la générale dans cette commune, & on a fait partir sur-le-champ une partie de la garnison pour aller combattre vers Diest. On prétend que les rebelles de la commune sont encore en nombre considérable. On s'est battu toute la journée du 5 avec le plus grand acharnement: plus de trois cents rebelles ont été tués.

Il y a aussi un mouvement de rébellion dans les environs de Maccseyek; la municipalité avoit abandonné son poste; mais elle y est retournée.

On continue à descendre des troupes dans les ci-devant d'Alsace de Cleves & de Juliers, pour y maintenir l'ordre & la tranquillité. Avant-hier soir, il est parti d'ici un gros transport de conscrits arrêtés ces jours passés. Ils étoient escortés par deux forts détachemens de cavalerie & d'infanterie. On les a conduits au dépôt de Strasbourg.

On mande de Coblenz qu'il est arrivé, depuis quelques jours, un grand nombre de déserteurs de la garnison d'Elberstein, qui ont fait le rapport suivant sur l'état actuel de cette forteresse:

Les habitans du Thal éprouvent toutes les horreurs de la peste; il se trouve encore dans la place de la farine pour deux mois, & un peu de viande salée; il n'y a plus de viandes sèches ni de légumes; le manque de remèdes pour les malades a déjà été funeste à plusieurs. Malgré ces circonstances, le colonel Faber est décidé à ne capituler que quand il n'y aura plus une once de pain dans la place.

DE PARIS, le 12 frimaire.

Le commissaire-ordonnateur. Villemansy, célèbre par ses importans services qu'il a rendus à Buonaparte dans les campagnes d'Italie, est un des membres qui composent le nouveau conseil que le directoire a formé auprès de lui pour les opérations militaires.

— On parle d'un message que le directoire doit, dit-on, envoyer au corps législatif sur les circonstances actuelles, sur les mesures qu'elles peuvent réclamer, et sur-tout sur les symptômes alarmans qui menacent la tranquillité publique dans certaines parties des départemens de l'Ouest.

— Le journal officiel prouve aujourd'hui d'une manière évidente, par le rapprochement des dates, que l'arrêté par lequel le directoire a expliqué celui relatif aux marins rentrés, servant sur les bâtimens anglais, n'a pu en aucune manière être provoqué par les menaces du roi d'Angleterre, d'user de représailles envers les prisonniers français. Le second arrêté du directoire est du 24 brumaire; & la déclaration du roi George est du 26; ainsi, les modifications apportées à la première mesure, n'ont pu être que le résultat de l'équité & de la sagesse du gouvernement français.

— Le bulletin de Rastadt, en date du 6 frimaire, ne contient autre chose, sinon qu'il sera fait un rapport à la diète générale de l'Empire, sur les deux dernières notes françaises, & que la députation délibéra dans peu de jours sur leur contenu; du reste, elles ont accru les espérances de paix, tant avec le corps germanique, qu'avec la cour de Vienne même.

— Si on en croyoit quelques lettres d'Allemagne, la Prusse joue le rôle de médiatrice entre la république française et la maison d'Autriche, & le citoyen Sieyes auroit à Berlin des pouvoirs assez étendus pour entamer des négociations sur la paix générale, même avec l'Angleterre.

Nous ne faisons que rapporter de tels bruits; sans avoir de moyens pour savoir ce qu'ils peuvent avoir de réel. Quant à ce qui concerne la médiation, nous le jugeons peu fondé. Nous nous rappelons que le directoire a toujours paru regarder comme inutile, longue et embrouillée, cette manière de traiter; et qu'il a préféré des négociations simples & directes. Se seroit-il écarté de cette marche dans cette occasion? Nous l'ignorons. mais nous ne le pensons pas.

— Suivant une lettre de Bordeaux, Augustin Monneron, ci-devant directeur de la caisse des comptes courans, a aussi été arrêté comme son frere Louis dans les environs de cette ville. Les scellés ont été mis sur leur maison, aux Chartrons.

— On assure que quelques émigrés sont nouvellement débarqués sur les côtes du Morbihan, et qu'ils cherchent encore à en soulever les habitans; mais que toutes les mesures sont prises contre eux, que le général Michaud qui commande dans ces contrées; est à leur poursuite, et qu'il les aura bientôt punis de leur audace. Ils volent, pour se monter, les chevaux qu'ils peuvent trouver dans les environs des villes et dans les campagnes.

— Un scélérat nommé Louis, se faisant appeler comte de Savary, avoit organisé une bande de douze à quinze brigands dans les arrondissemens d'Ancoenis et de Château-Briant. Les mesures vigoureuses du général Grigny ont écrasé ce noyau contre-révolutionnaire & produit l'arrestation de cinq de ces brigands; presque tous ci-devant chefs des chouans. Ils ont tenté de s'échapper des mains de leur escorte, & ont été tués dans leur fuite.

— Le département de la Drôme fournit deux mille conscrits. Celui de la Haute-Saône en fournit 2294.

— Il y a, parmi les russes, beaucoup de cosaques, qui sont des troupes sauvages & indisciplinées. D'après des lettres d'Allemagne, on est déjà obligé de les faire escorter & garder par la cavalerie autrichienne, pour les

empêcher de tout saccager, suivant leur coutume, à leur passage sur les terres de l'empereur.

— L'affaire du prince de Radziwil a été apaisée à Berlin. Il est gendre du prince Ferdinand de Prusse. C'est l'empereur qui l'a dénoncé au roi, en lui envoyant une lettre écrite en 1796 par ce seigneur polonais: il y exprimoit le désir de monter sur le trône de son pays.

— L'adjudant-général Cravey, qui se trouvoit sur la frégate *l'Immortalité*, n'est point mort, comme l'avoient annoncé les papiers anglais.

— La gazette française qui s'imprimoit à Leyde vient d'être prohibée.

— On assure que l'empereur fait une pension de quinze mille florins par mois à la ci-devant comtesse d'Artois, qui réside toujours à Clagenfarth.

— La peste exerce toujours des ravages sur les frontières de la Lithuanie.

Au rédacteur du Publiciste.

Il est vrai que dans la séance du 8 de ce mois, le jury d'accusation du département de la Seine a déclaré qu'il y avoit lieu à accusation contre Julien Tolozé, administrateur de la *Tontine du Pacte-Social*, en raison d'une plainte en falsification, non pas d'un livre de caisse, mais d'un registre de recette de Vitalis, caissier du citoyen Tolozé. Il n'est question que d'un procès entre l'administrateur & le caissier, dans lequel les actionnaires n'ont aucun intérêt & ne sont pas parties. Pose assurer aussi que l'accusation retombera de tout son poids sur son auteur.

Quant à la durée de la détention du citoyen Tolozé, que son accusateur présente comme un indice défavorable contre lui, il faut en demander les causes au citoyen Lamouque, juge de paix qui a fait l'instruction, & au citoyen Desrués, directeur du jury chargé d'abord du rapport de cette affaire, & qui, à son grand regret, a été empêché de s'en occuper.

Signé, TOLOZÉ, fils.

CORPS LEGISLATIF.

CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen SAVARY.

Séance du 12 frimaire.

Damier, Poulain - Grandpré, & d'autres membres, annoncent que les conscrits de la Haute-Saone, des Vosges, & de plusieurs autres départemens, sont partis avec le dévouement le plus civique.

Le conseil ordonne la mention honorable.

Dessaix, qui a fait une de ces annonces, ajoute que ce zèle est une éclatante condamnation de l'oisiveté dans laquelle croupissent quelques réquisitionnaires qui fuient l'honneur de défendre la patrie. Il demande que l'on lisse incessamment le rapport sur les congés de réforme.

— Adopté.

Poulain-Grandpré présente & le conseil adopte, avec divers amendemens, un projet de résolution sur la poste aux chevaux.

Le conseil ordonne l'impression d'un projet présenté par Boulay-Paty, dont voici les dispositions:

La loi du 29 nivôse, an 6, qui étend sur mer l'exécution de celle du 10 brumaire, continuera d'être exécutée à compter de sa publication.

Les lois du 10 brumaire & du 29 nivôse sur les marchandises anglaises seront applicables aux marchandises & productions provenant des possessions et manufactures de toutes les puissances en guerre avec la république; néanmoins les prises de ces productions ou marchandises, faites jusqu'à ce moment, continueront d'être jugées conformément à l'article 7 du titre des prises, ordonnances de 1681 & 4 & 5 des réglemens de 1704 & 1744, dont l'exécution a été ordonnée par la loi du 14 février 1793.

Mallarmé présente à la discussion le projet de résolution sur le mode de révision des jugemens criminels rendus sur des piéces fausses ou faux témoignages.

Il propose d'attribuer cette révision au tribunal de cassation, qui prononcera sur la seule question de savoir si le jugement qui lui sera dénoncé comme fondé sur des piéces fausses, ou sur de faux témoignages, doit ou non être maintenu, & qui, dans le dernier cas, rejettera la demande: dans le premier, il cassera & annulera le jugement, & tout ce qui l'aura précédé, à partir de l'époque à laquelle les piéces fausses auront été produites, ou les fausses dépositions entendues.

Ludot combat ce projet; un autre membre le défend & le conseil ajourne le tout à demain.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé, sur le rapport de Lacuée, la résolution du 6 frimaire, relative aux dépenses du ministère des finances pour l'an 7; il s'est ensuite ajourné à quartidi.

Bourse du 12 frimaire.

Amsterdam....	61, 61 $\frac{1}{2}$ à $\frac{5}{8}$.	Rente viagère.....	12 f. 25 c.
<i>Idem</i> cour.....	58 $\frac{7}{8}$, 59 $\frac{3}{8}$.	Rente provis.....	10 f. 75 c.
Hambourg.....	192 $\frac{1}{2}$, 189 $\frac{1}{4}$.	Tiers cons.....	1 f. 88 c.
Madrid.....	11 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{2}$	1 f. 88 c.
Mad effec.....	14 f. 50 c.	Bon $\frac{1}{4}$	1 f. 88 c.
Cadix.....	11 f. 50 c.	Or fin.....	106 $\frac{1}{2}$.
Cadix effectif.....	14 f. 55 c.	Ling. d'arg.....	50 f. 75 c.
Gènes.....	96 $\frac{3}{4}$, 95 $\frac{3}{4}$ à $\frac{1}{2}$.	Portugaise.....	57 f. 25 c.
Livourne.....	105 $\frac{3}{4}$, 104 $\frac{1}{2}$.	Piastre.....	5 f. 35 c.
Bâle.....	$\frac{1}{4}$ à $\frac{1}{2}$ per., 1 per.	Quadruple.....	81 f. 75 c.
Geneve.....	3 per.	Ducat d'Holl.....	11 f. 75 c.
Lyon.....	pair 15 j.	Guinée.....	26 f. 25 c.
Marseille.....	pair 10 j.	Souverain.....	35 f. 25 c.
Bordeaux.....	pair 15 j.		
Montpellier.....	pair 15 j.		

Esprit $\frac{3}{4}$, 390 à 400 f. — Eau-de-vie 22 deg., 290 à 305 f. — Huile d'olive, 1 franc 20 à 25 cent. — Café Martin, 3 fr. — Café St-Domingue, 2 f. 75 à 85 c. — Sucre d'Anvers, 2 f. 35 à 50 c. — Sucre d'Orléans, 2 f. 30 à 40 c. — Sucre de Marseille, 1 f. 2 c. — Coton du Levant, 2 f. 60 c. à 3 fr. — Coton des Isles, 4 f. 50 c. à 5 f. 50 c. — Sel....

Voyage en Irlande, contenant des observations sur la situation étendue du pays, le climat, le sol, les productions de trois règnes de la nature, les rivières, les baies, les ports, les antiquités, le gouvernement, les troubles, les révolutions, le caractère des mœurs, les coutumes, le commerce, les manufactures, les sciences, la distance des principales villes, &c. &c.; par Truis; traduit de l'anglais, par C. Millon; avec figure & carte générale de l'Irlande, 1 vol. in-8°. broc. 3 fr. 5 déc. & 4 fr. franc de port. A Paris chez Prudhomme, rue des Marais, n°. 20, F. G.

A. FRANÇOIS.